

Permanence du Maire 25 novembre

Joseph THEBAULT, Maire, assurera une permanence sur rendez-vous, en mairie, le samedi 25 novembre de 9h30 à 11h30.

Démarches administratives

- Les formalités concernant les permis de conduire, carte grise, pré-demandes de carte d'identité et de passeport sont obligatoirement à faire par le biais d'internet sur le site ants.gouv.fr.

Pour les personnes dépourvues d'internet, un ordinateur est à la disposition du public à l'accueil de la Mairie pour toutes ces démarches en ligne.

L'agent d'accueil peut également vous aider en cas de difficulté. D'autres sites peuvent être consultés comme la CAF, la Sécurité Sociale, les impôts.....

- A compter du 1er Novembre les Tribunaux ne vont plus faire les PACS. Cette formalité peut toujours se faire auprès d'un notaire ou à la Mairie de domicile. Vous devez prendre contact avec le service de l'État Civil qui vous indiquera les modalités. Le PACS sera prononcé sur rendez-vous.

Cimetière : Concessions expirées

Le service état-civil de la mairie vous informe qu'un petit panneau signalétique sera installé à proximité des concessions expirées ou en état d'abandon. Les familles concernées sont invitées à se présenter en mairie afin de renouveler ou non ces concessions.

Contact : Martine SIMON au 02 99 06 18 25

Commémoration du 11 novembre 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 sera célébrée le **samedi 11 novembre à Bédée**.

La cérémonie est publique et ouverte à tous.

- 9h30 : Rassemblement à la Mairie de La Nouaye avec les drapeaux.

- 10h00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts de La Nouaye La cérémonie se poursuivra à Bédée

- 11h00 : Rassemblement à la mairie de Bédée

- 11h30 : Dépôt de gerbe à la stèle de Pierre LEFEUVRE, puis au monument aux morts où aura lieu la remise officielle de décoration.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie.

Illuminations de Noël 8 décembre

Le lancement des illuminations de Noël aura lieu le vendredi 8 décembre à 18h00 sur le parvis de l'église. Tous les enfants, ainsi que leurs parents, sont invités à y participer.

CCAS

Animation décorations de Noël

Afin d'égayer les sapins posés à l'occasion des fêtes de fin d'année dans le centre bourg et rue de Rennes, il est prévu comme les années précédentes de confectionner des paquets cadeaux qui seront déposés dans les sapins. Les personnes qui le souhaitent sont invitées à participer à la fabrication de ces cadeaux le **lundi 20 novembre à 14H à la salle du centre social**. Nous vous proposons d'apporter des bouteilles en plastique (eau ou autres) le jour même ou si vous ne pouvez pas venir à la Mairie. Ouvert à tous. Inscriptions tél 02.99.06.18.25

Soirée débat MSA 27 novembre

Les élus MSA des secteurs de Montfort et Plélan le Grand organisent Lundi 27 novembre à Montfort sur Meu à 20 h, une soirée-débat sur le thème "Cultiver l'optimisme, communiquer avec bienveillance". Rendez-vous au Cinéma La Cane. La soirée sera animée par Mme Bérandère BAGLIN, formatrice en communication relationnelle.

Réunion-débat gratuite et ouverte à tous, jeunes et adultes. Entrée libre.

Renseignements au 02 99 01 80 30.

Nouvelle structure ludique

Suite à un retard dans les travaux, la pyramide sera mise en service à partir du 28 octobre après-midi



Infos de MONTFORT COMMUNAUTE

Océlia

Les travaux de réparation de la couverture de la piscine sont en cours.

La réouverture de tous les bassins est prévue pour le dimanche 7 janvier, la reprise des activités le lundi 8.

Citykomi : un nouvel outil commun pour informer rapidement et facilement les habitants

Montfort Communauté est la première communauté de communes à utiliser l'application Citykomi pour les actualités locales de la communauté et de toutes ses communes.

Comment ça marche ?

C'est simple, il suffit de s'abonner sur son smartphone ou sur sa tablette. C'est anonyme sans compte à créer, gratuit sans publicité. À chaque nouvelle information publiée par l'une des 8 communes ou par Montfort Communauté, on reçoit une alerte en temps réel. On clique, on lit et on est informé.

Comment s'abonner ?

Il suffit de télécharger l'application Citykomi sur son smartphone, d'ouvrir l'application, de toucher le symbole "appareil photo" et de scanner le QR code de Montfort Communauté ci-contre



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Présidé par **Joseph THEBAULT, Maire.**

PRESENTS : Joseph THÉBAULT, Maire. Jean RONSIN, Jean-Paul OLLIVIER, Elisabeth ABADIE, Agnès BOUVET, Lionel FAUCHEUX, **Adjoints**, Bernard BROUAZIN, Jean-Paul RONSIN, Francine RABINIAUX, Christèle GENAITAY, Ingrid CHRISTOPHE, Sébastien GOUDARD, Sophie RABORY, Hervé BOUSSION, Christelle CALLAREC.

EXCUSES ayant donné PROCURATION : Régine LEFEUVRE à Joseph THEBAULT, Isabelle ROULLÉ à Jean-Paul OLLIVIER, Michel HALOUX à Jean RONSIN, Agnès GODREUIL à Elisabeth ABADIE, Nicolas AUBIN à Bernard BROUAZIN, Béatrice GAYVRAMA à Lionel FAUCHEUX, Nicolas DURET à Agnès BOUVET, David PIPLIN à Sébastien GOUDARD, Christelle TESSIER à Francine RABINIAUX, Sylvie POIZAT à Hervé BOUSSION, Philippe BOUCHET à Christelle CALLAREC.

ABSENTE : Christelle BROUCHON

SECRETAIRE de SEANCE : Jean-Paul OLLIVIER.

COMPTE-RENDU DU 18 SEPTEMBRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2017.

BUDGET GÉNÉRAL : DECISION MODIFICATIVE

Jean-Paul OLLIVIER, Adjoint aux Finances, présente le projet de Décision Modificative N°2 au Budget Général 2017. Elle porte sur un montant global de 594 500 € et consiste à inverser des imputations entre les chapitres d'investissement 21 et 23. En effet, lors de l'établissement du budget primitif 2017, une partie des crédits ont été inscrits par erreur en 21 au lieu du 23.

Au chapitre 23 (immobilisations en cours) sont imputés les travaux en cours (ceux de la médiathèque notamment). Il précise à Hervé BOUSSION que pour l'instant il n'y a pas de risque de blocage de paiement des entreprises, et que c'est pour éviter cette situation que cette décision modificative est soumise au conseil. À une prochaine séance, il y aura une autre décision modificative qui concernera l'ajout des crédits supplémentaires et l'ajustement des dépenses.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette Décision Modificative n°2 au Budget Général 2017.

INDEMNITE DE CONSEIL / RECEVEUR MUNICIPAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'allouer l'indemnité de conseil 2017 à Monsieur Gilles ERUSSARD, agent du Trésor public et comptable de la commune. Calculée sur le montant du budget, elle s'élève à 765,26€ brut.

Monsieur Le Maire indique qu'en l'absence de la responsable du service finances arrêtée plusieurs semaines, Monsieur ERUSSARD a proposé ses services et que son intervention, en période de préparation budgétaire, a été appréciée.

CONSULTATION : MARCHÉ DE FAUCHAGE

Jean RONSIN, Adjoint « Voirie-Environnement », expose que le marché de fauchage signé en 2013

arrive à son terme en décembre. A titre principal, il concerne le débroussaillage des accotements, des fossés, des talus et des espaces du domaine public. Il comprend aussi des travaux d'entretien des chemins de randonnées, de taille de haies au lamier, d'élagage, de broyage de végétaux, et de location de nacelle avec agent de conduite. L'enveloppe annuelle de ce marché avoisine 45 000€ HT.

Sophie RABORY demande si beaucoup d'entreprises répondent à ce genre de consultation. Déjà, il y a peu d'entreprises spécialisées dans ce type d'interventions. Il s'agit d'entreprises plutôt locales. Les plus éloignées n'ont pas tendance à répondre car les prestations demandées nécessitent des déplacements réguliers.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- lance une consultation en vue de conclure un accord cadre passé selon la procédure réglementaire,
- mandate Monsieur Le Maire à l'effet de mettre en œuvre la procédure, signer et attribuer ce marché.

ACHAT D'UNE HERSE

En mai 2017, le Conseil municipal avait sollicité des subventions du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau pour participer au financement de l'achat d'un matériel de désherbage alternatif pour l'entretien des terrains de football (coût de 4 400€ HT). Les subventions accordées représentent 3 520€. Le coût résiduel pour la commune serait de 880 € HT + TVA.

La validité de ces subventions étant de 2 ans, il n'est pas urgent d'acheter ce matériel. Jean RONSIN, adjoint, préconise de réfléchir à la pertinence de cet achat en se rapprochant de la commune de Pleumeleuc, qui l'a déjà acquis.

Ce matériel nécessite un ramassage, ce qu'on ne fait plus depuis qu'on utilise le robot tonte. Il rappelle que cet achat était préconisé par le bureau d'études qui assure le suivi du plan de désherbage

communal. Son utilisation présente un intérêt environnemental.

Jean-Paul RONSIN considère que c'est l'effet pervers des subventions qui incitent à la dépense. Répondant à une demande, il est indiqué que la mutualisation de ce matériel avec Pleumeleuc impliquerait de nombreux transports entre les deux communes.

A l'unanimité, le Conseil Municipal diffère la décision d'achat de la herse, afin de se donner un temps de réflexion sur l'opportunité de son d'achat.

CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LE SDE / LE BAS COUDRAY

Monsieur Le Maire soumet une convention de servitude de passage de réseau électrique sur des parcelles communales au lieu-dit le « Bas Coudray ». SANTERNE, mandatée par le SDE35, procède à des travaux de renforcement et d'effacement de réseaux électriques. Sur une longueur de 171 m, le réseau surplombe des parcelles communales.

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette convention et autorise Le Maire à la signer.

DROIT DE PREEMPTION COMMERCIAL

A l'unanimité, le Conseil Municipal renonce à exercer son Droit de Préemption Commercial sur la cession du fonds de commerce situé 9 rue de Saint-Brieuc. A cette occasion, Monsieur Le Maire rappelle l'intérêt du périmètre de sauvegarde du commerce et exprime sa satisfaction de voir le commerce de la boucherie/traiteur repris pour poursuivre la même activité.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal prend connaissance de plusieurs rapports d'activités de l'année 2016 :

- le rapport et le compte d'affermage de l'assainissement collectif, délégué à SAUR, explicité par Jean RONSIN, Adjoint. À cette occasion, il fait état de l'évolution du taux de rendement du réseau, qui s'est amélioré pour atteindre 67,6 % consécutivement à des travaux de réhabilitation. Ces travaux sont à poursuivre mais ils nécessitent au préalable des mesures en période pluvieuse.

- Le rapport d'activité de Montfort Communauté présenté par Joseph THEBAULT Maire et Vice-Président de Montfort Communauté.

- Le rapport du SMICTOM dont la commune n'est plus membre directement puisque Montfort Communauté s'y substitue pour les 8 communes. À cette occasion, Jean RONSIN fait état des fréquences de collecte des containers de déchets

ménagers consécutivement à la mise en place de la redevance incitative. 92 % des usagers sortent ce bac moins de 26 fois par an. Hervé BOUSSION indique que ce taux cache peut-être des pratiques « illicites » ; à savoir le dépôt de déchets dans des containers situés dans des communes de Rennes Métropole par des usagers du SMICTOM.

- Le rapport de CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais) en charge de la production et la distribution d'eau potable. Jean RONSIN rappelle que cette structure s'oriente vers une baisse du prix de l'eau pour les usagers des communes membres de CEBR.

INFORMATIONS

- Rue de Rennes : Mr Le Maire rappelle le plan d'aménagement déjà présenté. Il souhaite la création d'un rond-point à l'entrée de la ZAC, qui ne respecte pas les pré-requis techniques du Département. Des échanges et rencontres avec l'Agence départementale sont en cours afin de trouver une solution technique respectant le règlement de voirie départementale. Elle pourrait se traduire par l'aménagement d'un plateau surélevé en amont du carrefour.

- Permis de construire de la salle polyvalente et de la salle du COSEC délivrés.

- Liaison cycliste vers Montfort : travaux de 1ère phase engagés. Inscription de la 2ème phase au prochain contrat de territoire.

- Travaux de l'abri du Pèlerin presque achevés au cimetière.

- Travaux piscine : achèvement en décembre pour une ouverture en janvier 2018.

- Piste d'athlétisme : pose du revêtement synthétique au printemps 2018.

- Attribution à SNPR du marché de travaux de l'église. Programmation des travaux différée dans l'attente de la subvention de l'État.

- Fête de la soupe : Élisabeth ABADIE exprime sa satisfaction ; la fête de la soupe prend sa place.

- Rencontre avec des agriculteurs le 19 octobre : information sur les travaux de liaison douce vers Montfort.

- Réunion pour l'organisation d'un marché de Noël prévu le 23 décembre en centre bourg avec un spectacle en début de soirée.

- Maisons fleuries : invitation reçue du Conseil départemental pour la remise d'un prix des « Villes et Villages fleuris » à la commune.

- Allées piétonnes : satisfaction du bitumage mais nécessité de limiter l'accès aux cyclos et vélos.

Prochaine séance : lundi 13 novembre.

ASSOCIATIONS - ANIMATIONS

Phénix Baseball Club

Le Phénix baseball club recherche encore des joueurs pour compléter les équipes 9U, 12U, 15U et 18U.

Si vos enfants n'ont pas encore trouvé d'activité, ils peuvent essayer un sport nouveau et complet qui allie force, rapidité, précision, tactique et endurance.

Et si vous parents, vous cherchez une activité sportive, le club lance cette année une équipe adulte en Softball. Si vous souhaitez découvrir ce sport, rendez-vous tous les jeudis à 19h30 au Stade Edmond Blanchet.

Contact : phenixdemontfort@gmail.com.

Workshops & Bal 5 novembre

Le dimanche 5 novembre, l'association AMERICAN DREAM-35 organise son bal annuel Line Dance et Country animé par Marylène, Suyin et Agnès, à la salle polyvalente de Bédée.

2 stages seront proposés le matin :

- 10h à 11h30 : niveau intermédiaire (3-4 ans de danse minimum)
- 11h45- 13h00 : niveau novice (2 ans de danse minimum).

A partir de 14 h : Grand bal line dance et country. Les danses débutantes seront affichées.

Tarifs : stages 6 € - bal : 6 € - bal + stage = 10 €

Petite restauration sur place.

BEAU LOTO 10 novembre

L'amicale des sapeurs-pompiers de Bédée organise un BEAU LOTO le 10 Novembre à 20h30, à la salle polyvalente.

Nombreux lots à gagner : 400€, 300€, 200€, 4 bons de 100€, 11 bons de 50€, 11bons de 40€, 11 bons de 30€, Numéros Joker.

Ouverture des portes et vente des cartes dès 18h00.

3€ la carte, 8€ les 3 cartes, 15€ les sept, 18€ les neuf. Buvette et restauration sur place. Soirée animée par DOM Animation. Pas de réservations de place.

Téléthon : Réunion de préparation 14 novembre

Réunion de préparation du Téléthon, le mardi 14 novembre à 20h00 à la salle du Conseil de la mairie. Ouvert à tous.

Soirée Chants Marins 18 novembre

L'association Bédée 2000 organise sa traditionnelle soirée Chants Marins le samedi 18 novembre à 20h à la salle polyvalente.

Menu : Kir, moules (ou poulet) frites/dessert/café.

Les groupes Cent Z'Escales et l'Équipage du Matelon animeront la soirée. Tarifs : 19€/adulte, 8€/enfant. Vente des tickets le samedi 11 novembre de 9h00 à 12h00 au point info tourisme à l'entrée de la mairie ou par téléphone au 06 30 10 00 56 ou 06 62 87 05 86.

Art&Danse 19 novembre

STAGE de TANGO ARGENTIN avec Marinette Petitpas www.tango-rennes.fr - Tous niveaux - Trois séances dimanche 19/11/17, 18/02/18, 15/04/18 de 14 à 17 H au Confluent- Montfort/Meu

Individuel: 30€ la séances-80€ les 3 / couple : 50€ la séance-140€ les 3 -Contact : Art&danse 06 72 94 50 97.

Concours de palets 19 novembre

L'Amicale des Palétistes organise un concours de palets le **dimanche 19 novembre à la salle polyvalente et à la salle de ping-pong.**

Exposition de Véhicules de collection

L'Association Brocéliande Véhicules Anciens vient s'installer sur la commune de Bédée tous les derniers dimanches du mois de 10h00 à 13h00

Les véhicules de collection seront exposés sur le parking du Lieutenant Louessard, près du Centre Commercial.

Bienvenue aux propriétaires de voitures, motos, mobylettes ou tracteurs de + de 20 ans d'âge... ainsi qu'aux passionnés !

Plus de renseignements, au 06.60.13.81.20. ou au 06.11.17.55.01.

Concours de belote 24 novembre

Concours de belote organisé par le Club du Beau Chêne, le **vendredi 24 novembre** à partir de 13h15 à la **salle polyvalente.**

AGENDA de décembre

- **Samedi 2** St Barbe – Amicale des Sapeurs-Pompiers (SP)
- **Vendredi 8** Lancement des illuminations 18h – Parvis de l'église
- **8, 9 et 10** Téléthon à Bédée/Pleumeleuc
- **Samedi 9** Loto – USBP Basket (S.P)
- **Judi 14** Spectacle Noël – Ass parents des écoles publiques
- **Samedi 23 NOUVEAU :**
 - Animations et Marché de Noël - Centre Bourg

BÉDÉE
Samedi 18 Novembre
Salle polyvalente 20 H

Moules frites
19 € Adultes
8 € Enfants
Sur Réservation
Tel : 06.30.10.00.56
Tel : 06.62.87.05.86

Organisation Bédée 2000

Chants Marins
avec **CENT Z'ESCALES**
et **L'EQUIPAGE DU MATELON**

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SALE, TROP SUCRÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

ASSOCIATIONS : Pour le flash de décembre, transmettez vos articles par mail **au plus tard le 15/11 : flash.bedee@orange.fr**
Nous vous rappelons, qu'il vous appartient de transmettre vos articles au service communication

Pharmacie de garde : contacter Résogarde au 3237